Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le canton de Vaud participe à un programme européen de réintroduction du lynx dans le sud de l'Allemagne

Dans le cadre d'un programme européen visant à rétablir une population viable de lynx en Rhénanie-Palatinat, l'Etat de Vaud a autorisé la capture de lynx sur son territoire. A ce jour, la cible de trois lynx pour 2017 est atteinte. Un premier individu a déjà pu être relâché dans la réserve de biosphère du Palatinat, région située à cheval sur l'Allemagne et la France. Les deux autres individus sont encore placés en observation dans un centre de quarantaine situé dans le canton de Berne.

Sur proposition de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et du Kora, organisme chargé par la Confédération du suivi de grands carnivores, plusieurs cantons suisses de l'arc jurassien, dont Vaud, ont accepté de participer au projet européen "Life Lynx Pfälzerwald". Porté par la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, ce projet prévoit de relâcher d'ici 2020, dans le massif forestier du Palatinat, dix lynx venant des Carpates et dix autres lynx issus du Jura suisse. En 2015, un premier lâcher de trois individus venant de Slovaquie a pu être réalisé.

Du côté suisse, les démarches de captures ont commencé en janvier de cette année. Dans le canton, quatre cages ont été mises en service en février dans le Jura nord-vaudois par les surveillants permanents de la faune. Pour renforcer les chances d'attraper des lynx, une recherche active de proie a été menée en collaboration avec la DIANA Vaud.

Cette campagne a débouché sur la capture de trois individus. Un mâle et une femelle ont été pris les 25 février et 2 mars derniers dans une cage installée dans la région de Baulmes. Un deuxième mâle a par la suite été piégé sur proie le 7 mars à Juriens.

Le premier mâle, un lynx vigoureux de 25 kg baptisé Arcos, a été relâché dans le massif forestier du Palatinat le 7 mars dernier. Les deux autres individus sont actuellement placés en observation dans la station de quarantaine de Goldau (Berne), sous le contrôle du Centre pour la médecine des poissons et des animaux sauvages (FIWI) de l'Université de Berne, afin de s'assurer qu'ils ne soient pas porteurs de

maladies.

La population de lynx dans le canton est actuellement estimée à une trentaine d'individus adultes, dont plus de la moitié compose la sous-population jurassienne.

Deux images annexées : mention © Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz / Martin Greve

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 mars 2017

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DTE, Frédéric Hofmann, chef de la section chasse, pêche et surveillance, Direction générale de l'environnement, 021 557 86 49 / 079 237 42 53

TÉLÉCHARGEMENT(S)

Photo du lynx Arcos_2
Photo du lynx Arcos_1